



École de Sainte-Luce – Des Bois-et-Marées – Lévesque
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
2023-2024

**PROCÈS-VERBAL de la rencontre tenue le mardi 13 février 2024, à 19h00,
via la plateforme TEAMS.**

-
- | | | |
|--|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Francis Belleville | <input checked="" type="checkbox"/> Caroline Bois | <input checked="" type="checkbox"/> Nancy Carrier |
| <input checked="" type="checkbox"/> Vanessa Castonguay | <input checked="" type="checkbox"/> Annie-France Guay | <input checked="" type="checkbox"/> Josée Cormier-Roussel |
| <input type="checkbox"/> Émilie Lagacé-Claveau | <input checked="" type="checkbox"/> Karine Lavallée | <input checked="" type="checkbox"/> Isabel Lebrasseur |
| <input type="checkbox"/> Annie-France Lévesque | <input checked="" type="checkbox"/> Joannie Martin | <input checked="" type="checkbox"/> Marie-Ève Proulx |
| <input checked="" type="checkbox"/> Lucie Rioux | <input checked="" type="checkbox"/> Julie Roy | <input type="checkbox"/> Isabelle Santerre |
| <input type="checkbox"/> Stéphanie Soucy | <input checked="" type="checkbox"/> Marion Vaché | <input checked="" type="checkbox"/> Élodie Vaillancourt |

Visiteurs :

- Manon Cambefort (campagne de financement)
 - Marie-Claude Desbois (OPP école Bois-et-Marées)
 - Audrey Claveau (stagiaire)
 - Stéphanie Labrie (OPP école Bois-et-Marées)
-

1. Mot de bienvenue (ouverture et vérification du quorum)

Madame Joannie Martin, présidente, souhaite la bienvenue aux parents présents à la rencontre. La séance débute à 19h02 après constatation du quorum.

2. Lecture et adoption de la proposition d'ordre du jour

Madame Joannie Martin procède à la lecture de l'ordre du jour. Étant donné la présence de visiteurs pour discuter des campagnes de financements et d'un nouvel OPP à l'école Bois-et-Marées, il est proposé de discuter des points 7 et 16.3 immédiatement après la lecture de l'ordre du jour. De plus, comme le point 14. *Résultats financiers de l'école 2022-2023 (mesures dédiées)* avait été discuté lors de la dernière rencontre, il est proposé d'y mettre à la place le point *Aider son enfant*.

2024-02-13/01 Il est proposé par madame Lucie Rioux, appuyé par madame Marion Vaché, d'adopter l'ordre du jour avec les modifications proposées. Adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 14 novembre 2023

3.1 Suivis au procès-verbal

Une modification est apportée au procès-verbal au point 6 afin d'enlever la répétition « la prochaine rencontre ».

2024-02-13/02 Il est proposé par madame Nancy Carrier, appuyé par madame Caroline Bois, d'adopter le procès-verbal du 14 novembre 2023 tel que modifié. Adopté à l'unanimité.

4. Lecture et adoption du procès-verbal du 5 décembre 2023

4.1 Suivi au procès-verbal

Concernant les formations obligatoires à faire pour les membres du conseil d'établissement, monsieur Francis Belleville mentionne avoir fait ses formations et celles de madame Isabel Lebrasseur sont toujours en cours.

En lien avec la notation par les cibles, le document à brocher sur les travaux et examens est en production et la capsule vidéo sera faite ultérieurement.

Des modifications sont apportées au procès-verbal :

- Au point 14.1 où on remplace « Balado de Noël » pour « Balado d'Halloween »;
- Au point 14.3, enlever la répétition du mot « également »;
- Remplacer « MELS » par « Ministère de l'Éducation ».

2024-02-13/03 Il est proposé par madame Karine Lavallée, appuyé par madame Josée Cormier-Roussel, d'adopter le procès-verbal du 5 décembre 2023 tel que modifié. Adopté à l'unanimité.

5. Lecture et adoption du procès-verbal du 26 janvier 2024

5.1 Suivis au procès-verbal

Le suivi sera fait au point 17.1.

2024-02-13/04 Il est proposé par madame Lucie Rioux, appuyé par madame Francis Belleville, d'adopter le procès-verbal du 26 janvier 2024 tel que rédigé. Adopté à l'unanimité.

6. Autorisation pour les sorties éducatives nécessitant des changements à l'horaire

- École des Bois-et-Marées :
 - o Sorties au Parc du Mont-Comi pour les élèves des classes d'Émilie Lagacé-Claveau, Annie-France Lévesque et Marie-Pierre Dionne les 18 janvier, 23 février et 22 mars 2024 (autorisation préalable obtenue par courriel);
 - o Sorties de ski de fond au sentier de Ste-Luce pour les élèves de la classe de Sonia Landry les 22 et 26 février 2024;

- Activité de danse à l'école Quatre-Temps de Rimouski pour les élèves des classes de Julie Berthelot et France Lemieux les 22 et 30 avril 2024;
 - Comédie musicale La Belle et La Bête à l'école Paul-Hubert pour tous les élèves le 16 mai 2024.
- École Lévesque :
 - Carnaval scolaire au parc Beauséjour de Rimouski et à l'école Lévesque pour tous les élèves le 1^{er} mars 2024.
 - École de Ste-Luce :
 - Sorties au Parc du Mont-Comi pour tous les élèves les 9 et 29 février 2024;
 - Spectacle Muse à la salle Desjardins-Telus de Rimouski pour tous les élèves le 19 mars 2024.

2024-02-13/05 Il est proposé par madame Marie-Ève Proulx, appuyé par madame Marion Vaché, d'approuver les demandes de sorties éducatives. Approuvées à l'unanimité.

7. Demande de levées de fonds, sollicitations

7.1 Retour sur les campagnes de financements

- École des Bois-et-Marées : La campagne Olabamboo a rapporté un profit net d'environ 900 \$.
- École Lévesque : Aucune à venir.
- École de Ste-Luce :
 - Madame Manon Cambefort du groupe ADEL est présente à la rencontre pour offrir une campagne de financement qui serait sous forme de vente de saucisses de différentes saveurs, préparées à l'abattoir de Luceville. Celle-ci se déroulerait au mois d'avril prochain.
 - Emballage au Super C de Mont-Joli les 16, 17 et 18 mars 2024;
 - Emballage au Maxi de Rimouski les 20 et 21 avril 2024;
 - Vente de fromage en collaboration avec la Fromagerie des Basques au mois de mars;
 - Cueillette de cannettes à venir;
 - L'éventualité de tenir un tirage de prix offerts par différents commanditaires est envisagée, des validations sont en cours pour les règlements entourant ce type de financement.

Madame Élodie Vaillancourt présente une liste de campagnes de financement qui pourraient être tenues :

- Vente de plants potagers en collaboration avec Gabriel Clermont;
- Vente de légumes en collaboration avec Légumiers de l'Est.

Madame Annie-France Guay rappelle que les campagnes doivent être organisées en lien avec un évènement ou un besoin précis. Madame Marion Vaché propose que les

écoles dressent une liste des besoins qu'ils auraient et qui pourraient être financés par les campagnes de financement.

2024-02-13/06

Il est proposé par madame Lucie Rioux, appuyé par madame Nancy Carrier, d'adopter les demandes de levées de fonds. Adoptées à l'unanimité.

8. Photographies scolaires 2024-2025

Une soumission a été produite par l'entreprise La Pomme Verte pour les photographies scolaires 2024-2025. Les dates réservées sont le 25 septembre 2025 pour l'école des Bois-et-Marées, le 27 septembre 2025 en avant-midi pour l'école Lévesque et en après-midi pour l'école de Ste-Luce. Monsieur Francis Belleville suggère d'obtenir une soumission d'une autre entreprise et après suggestion de madame Karine Lavallée, madame Guay vérifiera auprès de l'entreprise Zone Blanche Photo d'Amqui. Un suivi sera fait par courriel pour prendre une décision rapidement compte-tenu de la soumission en attente avec La Pomme Verte.

9. Code de vie éducatif 2024-2025

Madame Annie-France Guy explique qu'aucune modification n'a été apportée aux codes de vie des écoles des Bois-et-Marées, Lévesque et de Ste-Luce. Madame Josée Cormier-Roussel se questionne sur le code vestimentaire pour les élèves de l'école de Ste-Luce et il est suggéré de ne pas modifier le code de vie et de faire une réflexion en classe avec les élèves. Si des modifications doivent être faites, ceci pourra être fait d'ici le mois de juin.

2024-02-13/07

Il est proposé par madame Josée Cormier-Roussel, appuyé par madame Marion Vaché, d'adopter les codes de vie tels que présentés. Adoptés à l'unanimité.

10. Plan de rattrapage

Un plan de rattrapage a été mis en place par le Ministère de l'Éducation pour les journées de scolarisation que les élèves ont perdues en lien avec la grève. Cette aide est offerte aux enfants qui ont des difficultés d'apprentissage ou qui sont à risque d'échec et qui ont été ciblés par leurs enseignants. Pour nos écoles, c'est un montant de 29 000 \$ qui a été alloué et ce montant a été divisé au prorata du nombre d'élèves dans chaque école. Madame Annie-France Guay présente les différentes mesures mises en place dans chaque école :

- École des Bois-et-Marées : Tutorat par les enseignantes à temps partiel pour combler leurs heures et un blitz sera fait avant la relâche;
- École Lévesque : Ajout de temps en co-enseignement et présence T.E.S. et soutien pédagogique.
- École de Ste-Luce : Augmentation du nombre de récupérations offertes par les enseignants en place.

11. Journées de la Persévérances – Gala sur la route

L'organisme COSMOSS fera la tournée des écoles afin de tenir le Gala sur la route, ceci en lien avec les journées de la persévérance scolaire qui se tiennent du 12 au 16 février 2024. Des certificats et des prix seront remis aux élèves ayant fait preuve de persévérance et désignés par leurs enseignants. Le gala s'arrêtera à l'école Lévesque le 14 février 2024 en après-midi, à l'école de Ste-Luce le 27 février 2024 en après-midi et à l'école des Bois-et-Marées le 29 février 2024 en après-midi.

12. Résultats financiers du service de garde 2022-2023

2024-02-13/08 Madame Élodie Vaillancourt présente les résultats financiers du service de garde pour l'année 2022-2023 et les soldes à la fin de l'exercice étaient de 6 936 \$ à l'école Lévesque et de 8 709 \$ à l'école des Bois-et-Marées. Il est proposé par madame Nancy Carrier, appuyé par madame Marie-Ève Proulx, d'adopter le rapport financier tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

13. Budget du service de garde

2024-02-13/09 Madame Élodie Vaillancourt présente les résultats financiers des services de garde au 30 décembre 2023 et les soldes étaient de 7 209 \$ à l'école Lévesque et de 3 832 \$ à l'école des Bois-et-Marées. Aucun déficit n'est prévu pour la fin de l'année financière. Il est proposé par madame Nancy Carrier, appuyé par madame Marion Vaché, d'adopter le budget au 30 décembre 2023 tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

14. Aider son enfant

À chaque année, une mesure budgétaire de 2 000 \$ est allouée pour du soutien offert aux parents. Ce montant doit être utilisé à la convenance du conseil d'établissement et toute somme non utilisée n'est pas reconduite l'année suivante. Madame Annie-France Guay propose d'utiliser ce montant afin de renouveler l'abonnement à Aidersonenfant.com. Il s'agit de capsules et de webinaires offerts aux parents d'enfants d'âge scolaire. Certaines soirées sont même animées en direct avec des spécialistes sur différents thèmes.

2024-02-13/10 Il est proposé par madame Josée Cormier-Roussel, appuyé par madame Vanessa Castonguay, de renouveler l'abonnement à Aidersonenfant.com. Adopté à l'unanimité.

Il est suggéré pour la prochaine année de produire des statistiques quant au nombre de parents de nos écoles qui utilisent ce service.

15. Budget de l'école 2024-2025

Ce sujet a été discuté lors de la dernière rencontre.

16. Parole aux divers représentants

16.1 Personnel enseignant

- École des Bois-et-Marées : Une grand-mère qui est peintre est venue faire de la peinture dans les fenêtres dans la classe de madame Joannie St-Pierre et le résultat est très beau. Plusieurs sorties au Parc du Mont-Comi et au ski de fond sont à venir. Les élèves de madame Aurélie Bernier ont rencontré des élèves en art dramatique de l'UQAM et par la suite, un théâtre de marionnettes avec narratrice a été présenté aux élèves du niveau préscolaire. L'activité a été appréciée de tous et le talent de ces élèves a été souligné.
- École Lévesque : Un atelier Croquarium sur la germination de différentes pousses a été présenté aux élèves et une dégustation a eu lieu par la suite; les élèves ont bien apprécié. Les étudiants du conseil étudiant ont cuisiné des muffins à pour la St-Valentin avec un mot positif sur chacun et ils seront distribués après le gala de la persévérance demain. Les jeunes sont enthousiastes des sorties à la patinoire avec monsieur Richard Lévesque.
- École de Ste-Luce : Les sorties au Mont-Comi sont très appréciées et les élèves de l'école de Les Hauteurs y participent également. La visite de l'école pour les élèves s'inscrivant au secondaire l'an prochain s'est bien déroulée et les élèves avaient cuisiné des biscuits pour l'occasion. Une pièce de théâtre est en production avec madame Stéphanie Michaud. Les campagnes de financement pour le voyage de fin d'année vont bon train.

16.2 Comité de parents

La dernière rencontre du Comité de parents a eu lieu le 16 janvier dernier et il a été notamment été question du nouveau document des règles de passage mis en place par le Service des ressources éducatives et du prochain congrès de la FCPQ. La prochaine réunion est prévue pour le 20 février prochain et monsieur Jean-François Brisson sera présent pour répondre à des questions en lien avec le transport scolaire.

16.3 OPP

Madame Annie-France Guay présente les membres du nouvel OPP de l'école des Bois-et-Marées qui sont présentes à la rencontre, mesdames Marie-Claude Desbois et Stéphanie Labrie. Les autres personnes formant le comité sont mesdames Caroline-Lucie Dufour et Mélanie Poirier. Tous sont très contents que l'OPP reprenne vie et une ébauche des mandats à partager avec eux sera faite.

16.4 Représentant de la communauté

Aucun commentaire n'est apporté.

16.5 Représentant du service de garde

Madame Vanessa Castonguay souligne que les activités de jeux de société avec monsieur Patrice Maillot ont été reprises et les enfants passent beaucoup de temps à l'extérieur compte-tenu du temps plus clément.

16.6 Public

Aucun commentaire n'est apporté.

17. Divers

17.1 Cour d'école

Les deux projets de cour d'école ont été déposés le 2 février dernier par madame Élodie Vaillancourt. Elle attend une réponse vers les mois d'avril ou mai et si c'est positif, les comités de chaque école seront rencontrés.

17.2 Stationnement et autobus – École Bois-et-Marées

Madame Annie-France Guay présente le plan de circulation établi avec la Municipalité de Ste-Luce et le Service des ressources matérielles. Ce fonctionnement sera mis en place au retour du congé de la relâche et le premier matin, il y aura de la surveillance policière afin d'assurer une transition harmonieuse. Des rappels seront faits par courriel et les médias sociaux.

17.3 État des inscriptions 2024-2025

Les inscriptions vont bon train mais déjà, on voit les impacts de l'arrivée du Lab-École sur le nombre d'inscription à l'école des Bois-et-Marées qui passera à environ 214 élèves. Une classe de préscolaire 4 ans sera abolie.

Pour l'école Lévesque, il y a une augmentation de 5 inscriptions par rapport à l'année dernière et le nombre total est de 103 inscriptions.

Quant à l'école de Ste-Luce, le total est de 36 inscriptions car plusieurs élèves ont demandé à être intégrés dans des programmes sportifs ou artistiques offerts au Mistral ou au Langevin. Comme il y a un dépassement des places disponibles dans cette dernière école, le nombre d'inscriptions à notre école pourrait augmenter.

17.4 Fêtes de Noël - Commentaires

- École des Bois-et-Marées : Un dîner cipaille et un spectacle de talents ont été organisés à l'Église de Luceville et le tout s'est bien déroulé. Les élèves et le personnel ont beaucoup apprécié cette activité.
- École Lévesque : Un spectacle de musique organisé par madame Martine Gévry a été présenté aux parents et un dîner de Noël a eu lieu pour tous les élèves et le personnel. C'était une belle fête.

- École de Ste-Luce : Une sortie à Quilles Mont-Joli suivie d'un souper préparé par les membres du comité de Noël ont été offerts aux élèves et au personnel des écoles de Ste-Luce et de Les Hauteurs. Les jeunes des deux écoles aiment bien se retrouver lors de ces activités.

17.5 Relâche

La semaine de relâche est du 4 au 8 mars 2024. Durant cette période, les services de garde seront fermés en raison du faible taux d'inscription. Les parents ont été avisés par courriel.

18. Évaluation de la rencontre et levée de l'assemblée

Madame Joannie Martin remercie les membres présents. Belle rencontre.

La prochaine rencontre du conseil d'établissement se tiendra le 26 mars 2024 à 19h00 via la plateforme TEAMS.

L'assemblée est levée à 21h24 après épuisement de l'ordre du jour.

Secrétaire de la rencontre : Julie Roy